

# Le chrétien doit-il donner la dîme ?



La pratique de donner la dîme à Dieu, c'est-à-dire la dixième partie de son revenu, est une très vieille histoire. Cela commença avec Abraham, qui s'appelait alors Abram ; lorsqu'il revint en vainqueur après avoir délivré Lot, son neveu, il donna la dîme de tout au sacrificateur Melchisédek ([Genèse 14.20](#) ; [Hébreux 7.1-10](#)). Plus tard, Jacob décida aussi de donner la dîme à Dieu ([Genèse 28.22](#)). L'expression "donner" montre qu'ils le faisaient de leur plein gré. Ensuite, cela devint une obligation légale ([Lévitique 27.30-33](#)), et la dîme devint la ressource des Lévites, qui faisaient le service du temple.

# Mais doit-on aujourd'hui donner la dîme ?

Du temps de Jésus, on parlait de "**payer**" la dîme, un peu comme on paie ses impôts ([Matthieu 23.23](#) ; [Luc 11.42](#)). Seul, le pharisien orgueilleux disait : "Je **donne** la dîme" ([Luc 18.12](#)), montrant par là sa générosité. À part six autres textes dans [Hébreux 7.2-9](#), où il est question d'Abraham, le mot dîme ne se trouve plus dans le Nouveau Testament. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne soit plus nécessaire, sous la Nouvelle Alliance, de donner de son argent. Si, sous l'Ancienne Alliance, le dixième de nos revenus appartenait à Dieu, devrions-nous faire moins sous la Nouvelle Alliance, qui est une "**alliance plus excellente**" ([Hébreux 7.22](#) ; [8.6](#)) ?

Mais nulle part dans le Nouveau Testament nous ne trouvons à cet égard une obligation légale. Chacun cependant est exhorté à donner selon son cœur :

"Que chacun de vous, le premier jour de la semaine, mette à part chez lui ce qu'il pourra, selon sa prospérité" ([1 Corinthiens 16.2](#))

La dîme est donc passée du statut d'obligation légale à celui de devoir moral, sur une base totalement volontaire. Mais si, d'une part, faire aujourd'hui de la dîme une obligation me semble aller "**au-delà de ce qui est écrit**" ([1 Corinthiens 4.6](#)), il est prouvé, d'autre part, qu'il y a une véritable bénédiction — même financière — à suivre les traces "**d'Abraham le croyant**" ([Galates 3.9](#)), en exerçant notre foi dans le soutien matériel de l'œuvre de Dieu.

La question taboue  
Jean-Claude Guillaume

[S'ABONNER](#)

[S'ABONNER](#)

**Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !**



4063 PARTAGES

---

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2023 -  
www.topchretien.com